



Georges Bidault, un destin marqué par les guerres

15 mars 1944 - Georges Bidault, né à Moulins le 15 octobre 1899, est mobilisé en 1918 et sert dans l'infanterie pendant les derniers mois de la guerre. Rendu à ses études, il prépare l'agrégation d'histoire, à laquelle il est reçu premier en 1925.

Passionné de politique, il entre au Parti démocrate populaire il deviendra membre de sa commission exécutive. Il acquiert un début de notoriété par les éditoriaux qu'il publie dans l'Aube à partir de 1931. Le jeune journaliste attaque vigoureusement l'action française, prend position sur l'affaire Salengro et se spécialise dans la politique extérieure. Qu'il s'agisse de l'Italie, de la guerre d'Espagne ou de "l'immolation sans précédent" dont la Tchécoslovaquie est victime en 1938, c'est toujours à la dénonciation du fascisme et du nazisme qu'il emploie le meilleur de son talent.

Parallèlement, il a poursuivi sa carrière dans l'enseignement. Reprenant du service en 1940 comme sergent d'infanterie, et fait prisonnier dans la région de Soissons, il est libéré en juillet 1941 comme ancien combattant.

Dès son retour en France, il demande sa nomination au lycée du Parc à Lyon et se met immédiatement au service de la Résistance. Il représente les démocrates-chrétiens au sein du mouvement Combat, puis entre au Conseil national de la Résistance (CNR), dont il devient président en 1943, après la mort de Jean Moulin. Ses dons de persuasion et de conciliation lui permettent de maintenir la cohésion de ces résistants venus d'horizons opposés. Il participe activement à l'élaboration du programme du CNR.

Il laisse la présidence du CNR à Louis Saillant, pour entrer, le 9 septembre 1944, dans le gouvernement provisoire, où il succède comme ministre des affaires étrangères à René Massigli. Fin 1944, il accompagne le général de Gaulle à Moscou pour négocier et signer le pacte franco-soviétique.

En juin 1946, il devient président du gouvernement provisoire, succédant à Félix Gouin, après le rejet, au référendum de mai, du premier projet de Constitution. Il restera en place jusqu'en décembre, se retirant après l'adoption de la Constitution

de la IV^e République pour laisser le gouvernement Blum assurer la transition jusqu'à l'élection présidentielle de janvier 1947. En 1949, il reprend la direction du gouvernement comme président du conseil. Il s'est fait élire député de la Loire en 1945 et sera constamment réélu jusqu'en 1958. Il est président du MRP de mai 1949 à mai 1952, date à laquelle le congrès de Bordeaux lui confère le titre de "président fondateur".

Délibérément hostile à la politique de décolonisation menée en Indochine et en Afrique du Nord, il préside en 1959 le bureau exécutif provisoire du Rassemblement pour l'Algérie française et entre dans une opposition active au pouvoir gaulliste. En janvier 1960, l'accès du territoire algérien lui est interdit.

Georges Bidault va dès lors évoluer de l'activisme politique à l'activisme tout court et passer dans une nouvelle clandestinité, peu après la signature des accords d'Evian, pour présider le Conseil national de la Résistance créé par Raoul Salan. Expulsé l'Italie, il rentrera en France grâce à l'amnistie de 1968. Il meurt le 27 janvier 1983.

Le Monde du 28 janvier 1983